

PV n° 681

En cause :

- X . . .

Du chef de :

- assassinats

Dr t :

- audition Lechat Jean

Suite au dossier n° 02 02545
194 C8 de Monsieur l'Auditeur
Militaire à Bruxelles

Ver Elst-Reul

AUDITORAT MILITAIRE
BRUXELLES

18 MAI 1994

MILITAIR AUDITORAAT
BRUSSEL

PRO



JUSTITIA

101

Ce jourd'hui dix mai mil neuf cent

nonante-quatre , à 0915 heures;

Nous soussigné(s) Artiges Guy, adjudant - OPJ

Hamelinck Willem, 1Mdl- APJ de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud.Mil. ~~en tenue de service~~ (1)

en tenue civile, (1)

rapportons avoir entendu, aux date et heures du présent,
au QG des Forces Armées à Evere :

L e c h a t Jean, Oscar, Auguste
né à Couvin le 08.08.46
dlié à Couvin, Résidence Montbard n° 51
ADC - matricule A/31072 - CTM Rwanda -
secrétaire comptable

qui nous déclare :

" Je désire m'exprimer en langue française.

En ce qui concerne l'attentat contre l'avion Présiden-
tiel Rwandais, je n'ai rien entendu avant. Cependant
le 06.04.94 je me suis rendu à l'aéroport car je devais
y attendre un C 130 prévu entre 2030 hrs et 2100 Hrs.
Aux environs de 2030 hrs je circulais sur la route de
Nyarutarama vers l'aéroport (+ 7 km) et j'ai entendu
sur notre radio le Dr Pasuch qui annonçait qu'un avion
avait été touché par deux traits lumineux, probablement
des missiles. J'ai appelé le Dr Pasuch et lui ai signalé
que j'arrivais sur place. J'étais accompagné par Jean-~~XX~~
Pierre Duquesnoy, un téléchiffreur de l'Ambassade Belge.

En arrivant à l'aéroport, je me suis présenté à l'
entrée de service. Là j'ai constaté que les gendarmes
de garde étaient particulièrement énervés. Je n'ai pu
rentrer et cela se situe environ 10 minutes après l'appel
du Dr Pasuch. J'ai remarqué que des militaires de la

(1) Biffer la mention inutile

.... Garde Présidentielle sortaient de l'aéroport, bardés de cartouches pour occuper les carrefours en face de l'aéroport. D'habitude je ne rencontre que des gendarmes ou des militaires de l'escadrille d'aviation à l'aéroport, aussi ai-je été surpris de voir, 10 minutes après l'attentat, des militaires chargés de munitions, sortir de cet aéroport.

Durant toute la nuit nous avons été immobilisé le long de la grille par les gendarmes, manifestement agressifs. L'adjudant Cantineau du 2 Cdo et le médecin-major Thiry se sont présentés comme moi pour accueillir notre C 130 et ils ont, comme nous, été bloqués sur place. Le Dr Thiry ainsi qu'un officier de la logistique ont été obligés de s'asseoir par terre et ils ont été désarmés (GP)

Toutes ces personnes étaient en tenue ONU et dans des véhicules ONU.

Vu l'ambiance qui régnait et les lumières de la piste éteintes, j'ai contacté notre opérateur radio à Nyarutarama pour qu'il avertisse le C 130 de ne pas atterrir et de se détourner. L'avion a tourné au dessus de Kigali pendant une demi-heure avant de quitter la zone.

Au petit matin les gendarmes et quelques militaires nous ont dit de partir. Ils voulaient que l'on parte sans les véhicules. Après quelques négociations nous avons pu repartir en colonne. Les GP du Dr Thiry et du logisticien n'ont pas été rendus.

Après nous avons été bloqués à hauteur de " Chez Lando " par un barrage et on n'a pas voulu nous laisser passer. Nous avons fait demi-tour et nous avons rencontré le Lt Vermeulen du 2 Cdo avec une quinzaine d'hommes. Nous nous sommes joints à leur groupe et sommes restés là pratiquement toute la journée. Après diverses péripéties nous sommes arrivés à proximité du stade AMAHORO. Là un gendarme refusait notre entrée et la foule nous a entourés et menaçait de nous lyncher. La foule était en état d'ivresse et apparemment sous l'effet de drogue. Finalement nous avons pu sauter au dessus des grilles du stade en abandonnant nos véhicules. Dans le stade les Bengladi nous ont désarmés ! Nous sommes restés bloqués 3 ou 4 jours dans ce stade avant d'être évacué à l'hôtel Méridien en contournant le grand barrage. Du Méridien nous avons été évacués nos familles à Nyarutarama. A cette occasion nous avons été sous le feu et nous avons été mélangés à des gens du FPR qui, je dois le dire, nous ont bien aidé. Ces gens étaient corrects et ne manifestaient aucun sentiment anti-Belge. Je passe les détails et après avoir récupéré nos familles nous avons pu rejoindre l'aéroport. Je précise ici qu'en discutant avec des Rwandais qui nous reprochaient à nous Belges d'avoir tué leur Président, il m'a été dit que la Radio des 1000 Collines l'avait annoncé et ensuite RFI (Radio France International)

Pour l'assassinat de nos 10 paras je ne sais rien de spécial. Je n'ai jamais écouté la radio des 1000 Collines.

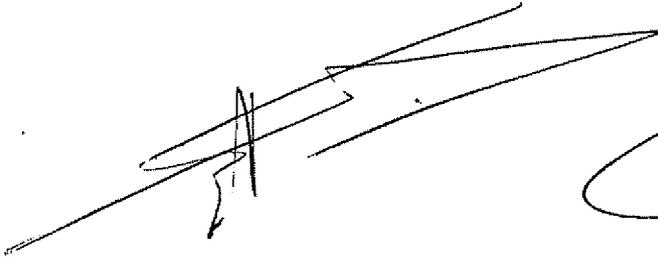
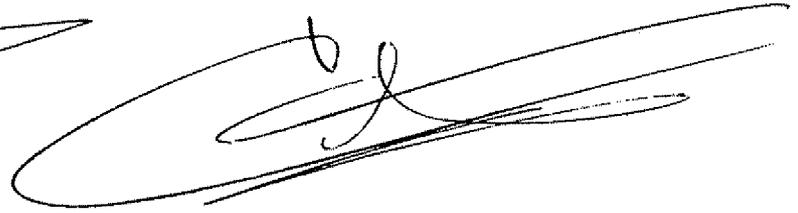
A mon avis l'armée Rwandaise n'avait pas de missiles.

Pour moi, l'attentat ne peut avoir été réalisé que par des militaires de la faction CDR (faction dure)

Je ne vois rien d'autre à dire.

(après lecture, persiste et signe dans notre carnet de renseignements)

Dont acte,

A handwritten signature, possibly 'A', written in black ink. It consists of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a diagonal stroke on the right that loops back to the horizontal one.A handwritten signature, possibly 'G', written in black ink. It features a large, sweeping loop on the left side that extends across the top and then curves back down to the right, ending in a horizontal stroke.